

Povos Indígenas no Brasil

Fonte Le monde

Class.: Pacto Amazonico

Data 04.07.78

Pg.: 24

Sept pays sud-américains signent à Brasilia

le pacte amazonien *beusoud*

De notre correspondant *4/7/78*

Roi-de-Janeiro. -- Les ministres des affaires étrangères de sept pays sud-américains (1) devaient signer à Brasilia, ce lundi 3 juillet, le pacte amazonien -- un des grands projets de la diplomatie brésilienne dans le continent, en gestation depuis une quinzaine de mois.

Les objectifs du pacte sont en principe d'ordre technique : réaliser un « développement intégral » de l'Amazonie en coordonnant les initiatives des pays membres en : ère de communications, de navigation fluviale, de développement de l'agriculture et de mise en valeur des ressources naturelles. Mais, au-delà des objectifs officiels, certains importants en soi, le pacte répond, de toute évidence, à une motivation plus politique. C'est ce qui explique sans doute l'insistance avec laquelle la diplomatie brésilienne a appuyé le projet, depuis les premiers sondages qu'elle a réalisés auprès des pays voisins, au début de 1977.

D'une part, le pacte a une importance géopolitique évidente pour le Brésil, dont les frontières se trouvent, pour les trois quarts, dans la région amazonienne. De l'autre, il lui permet de s'affirmer comme un pays-clef dans la région. Déjà membre, avec les pays du « cône sud », de l'organisation régionale du bassin de La Plata, le Brésil devient aussi le promoteur d'un regroupement des pays du nord et de l'ouest du

sous-continent. Il se présente comme un pôle dynamique dans l'évolution de la région et peut espérer, de cette manière, écarter tout danger d'isolement face à l'Amérique hispanophone -- danger que risquait d'accentuer la nouvelle diplomatie américaine plus portée à reconnaître à Caracas ce rôle de « pays leader » que l'administration républicaine attribuait naguère à Brasilia.

Pour parvenir à ses fins, le Brésil a dû vaincre nombre de réticences de la part de ses partenaires, notamment celles du Pérou et du Venezuela. Ces derniers craignaient que le poids du géant brésilien ne lui confère un rôle déterminant au sein de l'organisation amazonienne. Ils craignaient aussi que le pacte n'ait pour effet d'encourager l'installation de populations brésiliennes dans les zones frontalières des pays voisins, comme ce fut le cas dans la province argentine de Misiones ou dans l'est de la Bolivie. De plus, les cinq pays membres du pacte andin, qui deviennent tous aujourd'hui membres du pacte amazonien, craignaient que le second ne se substitue progressivement au premier. Ce qui aurait permis au Brésil de s'immiscer dans le système communautaire graduellement mis sur pied, non sans peine, par les pays andins.

Le Brésil a finalement réussi à rassurer ses partenaires. Il est bien spécifié que le pacte aura des objectifs essentiellement techniques, et non d'intégration économique (l'expression « intégration physique » a été finalement retirée du texte du projet). De plus, les décisions y seront prises à l'unanimité, afin de sauvegarder les intérêts des petits pays. Malgré ces restrictions, la signature du pacte représente une victoire pour la ténacité de M. Azeredo da Silveira, ministre des affaires étrangères brésilien.

THIERRY MALINIAK.

(1) La Bolivie, le Brésil, la Colombie, l'Equateur, la Guyana, le Pérou et le Venezuela.